

Intitulé du poste : CHEF DE SERVICE URGENCES SAMU

Pôle de référence : SOINS CONTINUS

Date souhaitée de prise de fonction : au plus vite

Présentation de l'établissement

Le Centre Hospitalier Andrée Rosemon est le 1er établissement de santé de Guyane répondant à 44% des besoins de santé du département : 250 médecins, 2175 professionnels soignants et administratifs

Activité : chaque année plus de 52 000 patients, 30 600 séjours, 4000 naissances, 6200 interventions chirurgicales, 50 000 passages aux urgences- 661 lits – 8 salles d'opérations et d'interventions – 3 salles de radiologie avec capteurs plans.

Le Centre Hospitalier est en pleine restructuration avec la création de nouvelles activités et la modernisation du plateau technique (IRM 3 tesla récemment installé) Il est également sur la voie de l'universitarisation avec des équipes de recherche clinique actives et notamment un CIC interrégional.

Activités du pôle de référence

Le service Urgences-SAMU du Centre Hospitalier de Cayenne un **médecin chef de service** pour le service Urgences SAMU.

- Équipe de 180 personnels dont 37 postes médicaux
- 30 000 décisions de régulation médicale
- 2000 SMUR dont 600 missions hélicoptérées
- 240 EVASAN hors département
- 50 000 passages SAU (10% SAUV, 30% CS accueil, 60% box)
- Filière pédiatrique au sein des urgences
- 2000 séjours UHCD
- Activité d'urgences polyvalentes avec traumatologie, pédiatrie, infectiologie
- Stage validant DES Médecine Générale et DESC de Médecine d'Urgence
- SAMU d'établissement référent de zone de défense Guyane
- Direction Secours Médicaux pour les lancements Ariane, Soyouz et Véga

Descriptif du poste proposé

Projet du service à remettre à plat en lien avec l'encadrement paramédical.

Contractualisation à mener dans le cadre de la circulaire Touraine.

Perspectives universitaires possibles.

Conditions de recrutement

Poste de PH prioritaire ou PHC. Rémunération + 40%.

Poste de clinicien possible avec objectif organisationnel.

Soutien logistique pour l'installation.

- Pour les PH : prise en charge du transport aérien et des frais de déménagement pour la famille + congés bonifiés (1mois tous les 3 ans).
- Pour les PHC : prise en charge du transport aérien.

Personnes à contacter

PRESIDENT DE CME : Dr Christophe LEBRETON - christophe.lebreton@ch-cayenne.fr

DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES: Mme Caroline CARTIER - Tél. : 05 94 39 51 26-
caroline.cartier@ch-cayenne.fr